

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 28 février 2023		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 14 VOTANTS : 14 QUORUM ADMIN GAL : 11	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, PAULINE BRESSE, BERENICE LACOMBE, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FREDERIQUE DUC, CLAUDE REVIL-BAUDARD, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY ET PHILIPPE PRUD'HOMME EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, FRANCK ROUBEAU, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, FRANÇOIS RIEU, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINE, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI ABSENTS : FRANCK PACCARD	VOTES : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSEPTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 21/02/23		

Rapporteur : Umberto Dimastromatteo
Délibération n°23-01

Objet : Administration générale - décision modificative de crédits n°1 au budget du SMBVA

Cette décision modificative de crédits porte sur une affectation de crédits permettant de verser la subvention de l'opération de restauration du seuil de l'Ile, à la mairie de Praz sur Arly, maître d'ouvrage.

